CRÉATION DE COLLECTIVITÉS ACCUEILLANTES À L'Î.-P.-É.

GUIDE DE PLANIFICATION

INTRODUCTION

De nombreuses collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard subissent actuellement un vieillissement et un déclin de leur population. Pour demeurer dynamiques et prospères, les collectivités doivent accepter et accueillir de nouveaux résidents. Une collectivité accueillante suscite un sentiment d'appartenance tant chez les nouveaux résidents que chez les résidents établis, et elle donne à tous ses membres la possibilité de participer à ses activités économiques, administratives et sociales. Grâce à un plan d'accueil, vous pourrez faire connaître votre collectivité comme étant un endroit accueillant où il fait bon vivre et où il est possible de s'épanouir sur les plans économique, social et culturel.

Le présent document renferme des lignes directrices simples et adaptables, conçues pour vous aider, vous et les membres de votre collectivité, à élaborer un plan d'accueil qui s'appuie sur les critères suivants : Inclusivité, Intégration, Accessibilité de l'information, Éducation et compréhension, Établissement de liens, Débouchés économiques, Espaces d'accueil et Leadership. Les descriptions de ces critères et de leurs résultats possibles sont des principes d'orientation souples pour l'élaboration du plan d'accueil.

Le présent document est conçu pour aider votre collectivité à élaborer un plan d'accueil. Il se compose des sections suivantes :

Critères de définition d'une communauté accueillante – Caractéristiques essentielles qui rendent une collectivité plus accueillante.

Phase 1 : Processus d'élaboration du plan – Marche à suivre simplifiée pour entreprendre le processus d'élaboration d'un plan d'accueil.

Phase 2 : Planification des mesures à prendre – Mesures que peut prendre votre collectivité pour devenir plus accueillante.

Phase 3 : Suivi et évaluation des progrès accomplis – À l'aide des outils fournis dans le présent document, vous pourrez concevoir votre propre plan d'accueil et faire le suivi des progrès accomplis.

Ressources – Exemples d'initiatives d'accueil en cours à l'Île et ailleurs, renseignements sur des programmes d'accueil du même type, liens vers d'autres trousses d'outils et ressources, et information sur les possibilités de financement.

Le présent document est destiné aux administrations municipales, aux organismes communautaires et aux groupes de personnes partageant une même vision. Il a pour objectif général d'améliorer l'ambiance déjà dynamique dans une collectivité et de faire en sorte qu'elle soit propice à l'inclusion de tous les résidents.

Consignes d'utilisation

Le présent document est conçu pour être facile à consulter, et il tient compte des diverses ressources offertes aux collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard. Nous vous conseillons de commencer par le processus d'élaboration du plan avant de réaliser l'une ou l'autre des activités proposées dans la section sur la planification des mesures à prendre. Servez-vous des outils fournis aux phases 1, 2 et 3 pour élaborer un plan fluide qui vous permettra de faire le suivi des progrès accomplis et d'en rendre compte.

TABLE DES MATIÈRES

CRITÈRES DE DÉFINITION D'UNE COLLECTIVITÉ ACCUEILLANTE.....2
PHASE 1 : PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN 5
PHASE 2 : PLANIFICATION DES MESURES À PRENDRE..... 9
OUTIL DE PLANIFICATION DES MESURES À PRENDRE 14
PHASE 3 : SUIVI ET ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS 15
RESSOURCES..... 16

CRITÈRES DE DÉFINITION D'UNE COLLECTIVITÉ ACCUEILLANTE

Les critères décrits ci-après constituent des principes directeurs généraux dont vous devriez tenir compte pour élaborer votre plan d'accueil. Ces critères et leurs résultats connexes doivent être considérés comme des concepts souples conçus pour vous servir de points de repère durant l'élaboration de votre plan d'accueil.

C1 – Inclusivité

La collectivité offre une place égale à tous ses membres et elle les traite avec justice et équité. Voici des exemples de résultats démontrant que ce critère est respecté :

- R1 - Les résidents dénoncent les cas de discrimination.
- R2 - Les résidents sont accueillants et bienveillants envers tous les membres de la collectivité.
- R3 - La collectivité est bien outillée pour accueillir les nouveaux résidents et interagir avec eux.
- R4 - En matière d'accueil, des efforts initiaux coordonnés, appropriés et cohérents sont déployés auprès des nouveaux résidents par l'entremise d'un conseil communautaire, de fournisseurs de services ou d'autres organismes ou agences.
- R5 - Les nouveaux résidents et les résidents établis entretiennent des relations et reconnaissent la valeur d'avoir l'occasion d'apprendre les uns des autres.

C2 – Intégration

Contrairement à l'assimilation, l'intégration vise à aider les nouveaux membres d'une collectivité – immigrants, groupes autochtones, réfugiés et personnes d'autres régions de la province ou du pays – à découvrir l'identité propre à leur nouvelle collectivité. Voici des exemples de résultats démontrant que ce critère est respecté :

- R6 - Les activités communautaires sont évaluées dans une perspective d'accueil.
- R7 - Les nouveaux résidents reçoivent les ressources nécessaires pour s'intégrer dans leur collectivité.
- R8 - Les nouveaux résidents et les résidents établis se comprennent et respectent mutuellement les valeurs qui leur sont chères.
- R9 - Les nouveaux résidents et les résidents établis célèbrent leurs différences et partagent leur culture dans le cadre d'activités communautaires propices à ces égards.

C3 – Accessibilité de l'information

L'information est aisément accessible, facile à comprendre et à trouver, et diffusée par l'entremise de divers réseaux. Une collectivité accueillante déploie des efforts pour informer tous ses résidents au sujet de ses services, activités, programmes et politiques. Voici des exemples de résultats démontrant que ce critère est respecté :

- R10 - L'information est détaillée et facile à trouver.
- R11 - L'information peut être obtenue en ligne et sur papier.
- R12 - L'information sur les services, programmes et activités est diffusée ou communiquée à tous les résidents, avec tous les renseignements nécessaires pour y avoir accès.
- R13 - Les résidents sont tenus informés des politiques, services, programmes et activités de leur collectivité.
- R14 - Les nouveaux résidents sont tenus informés des événements et activités qui se déroulent dans leur collectivité et dans les collectivités avoisinantes.

C4 – Éducation et compréhension

Les leaders communautaires et les résidents sont informés des avantages que présente la création d'une collectivité accueillante, diversifiée et inclusive. Voici des exemples de résultats démontrant que ce critère est respecté :

- R15 - Une formation sur la diversité et l'inclusion est offerte aux leaders communautaires ainsi qu'aux résidents établis.
- R16 - L'information sur l'importance de l'immigration et de la diversité est aisément accessible.

C5 – Établissement de liens

Tous les membres de la collectivité se sentent à l'aise de créer des liens les uns avec les autres. Ils reçoivent de l'aide pour trouver une communauté d'intérêts et sont invités à se joindre aux cercles sociaux en place. Voici des exemples de résultats démontrant que ce critère est respecté :

- R17 - Les nouveaux résidents participent aux activités communautaires.
- R18 - Les nouveaux résidents font partie de groupes communautaires.
- R19 - Les nouveaux résidents, s'ils le désirent, peuvent se joindre aux cercles sociaux communautaires en place et sont accueillis par des résidents établis.
- R20 - Les nouveaux résidents sont invités à participer à l'administration locale et à la société civile, et à se joindre à des clubs ou associations.
- R21 - Le point de vue des nouveaux résidents et leur contribution aux activités civiques ou communautaires sont reconnus et soulignés.

C6 – Débouchés économiques

Les collectivités accueillantes reconnaissent la précieuse contribution des nouveaux résidents et les aident, eux et leur famille, à trouver des débouchés économiques. Elles cherchent à améliorer pour tous leurs résidents, quelles que soient leur situation économique et leurs capacités, l'accès aux services de base, notamment le transport, les soins de santé, le logement et l'éducation publique. Voici des exemples de résultats démontrant que ce critère est respecté :

- R22 - Les résidents sont informés des possibilités d'emploi à l'Île.

- R23 - Les entreprises locales reconnaissent les titres de compétences étrangers.
- R24 - Les nouveaux résidents ont accès à des ressources leur permettant de démarrer une entreprise à l'Île.
- R25 - La collectivité reconnaît la richesse de la diversité en milieu de travail et l'importance de la contribution des nouveaux résidents à la croissance de la région ainsi que les plus grands avantages économiques qui en résultent.
- R26 - Les nouveaux résidents et les membres établis de la communauté d'affaires locale entretiennent des relations mutuellement avantageuses.

C7 – Espaces d'accueil

Les espaces communautaires, en particulier les lieux de rencontre, sont ouverts, sécuritaires et accueillants pour tous les résidents. Voici des exemples de résultats démontrant que ce critère est respecté :

- R27 - Les espaces d'accueil communautaires sont désignés clairement.
- R28 - Les nouveaux résidents sont régulièrement invités à fréquenter les espaces d'accueil communautaires.
- R29 - Les nouveaux résidents fréquentent les espaces d'accueil communautaires.
- R30 - Les espaces publics sont culturellement adaptés et reflètent la diversité de la collectivité.

C8 – Leadership

Les leaders communautaires travaillent ensemble pour rendre la collectivité plus accueillante et inclusive. Le leadership communautaire doit refléter les caractéristiques démographiques de la collectivité. Voici des exemples de résultats démontrant que ce critère est respecté :

- R31 - Dans chaque collectivité, les rôles et responsabilités des différents intervenants sont clairement définis à l'égard de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'accueil.
- R32 - Les nouveaux résidents jouent un rôle de premier plan dans l'élaboration du plan d'accueil.
- R33 - Le leadership – officiel et non officiel – reflète la diversité de la collectivité locale.
- R34 - Les leaders – officiels et non officiels – incarnent les valeurs de respect, d'inclusion, de tolérance et d'acceptation envers toutes les cultures présentes dans la collectivité.
- R35 - Les conseils communautaires reconnaissent la diversité culturelle dans leurs politiques, services, programmes et activités, et ils prennent des mesures pour repérer et corriger les politiques, services, programmes et activités qui pourraient être discriminatoires ou peu accueillants.

PHASE 1 : PROCESSUS D'ÉLABORATION DU PLAN

Pour élaborer un plan d'accueil efficace, il est essentiel de suivre le processus en sept étapes décrit ci-après. Ce processus vous aidera à mettre sur pied votre équipe de direction; à formuler votre énoncé de vision; à décrire les raisons justifiant l'élaboration de votre plan d'accueil; à définir votre collectivité; à évaluer les forces, les faiblesses, les possibilités et les menaces de votre collectivité; ainsi qu'à établir une relation de travail avec les dirigeants du Programme de création de collectivités accueillantes.

Étape 1 : Désigner les membres du comité de travail

La réussite de toute initiative repose sur le leadership. Pour faire en sorte que votre plan d'accueil soit exécuté correctement, vous devez confier la direction du processus d'élaboration de votre plan à un organisme local, à un groupe d'intervenants, à un groupe de bénévoles ou à la collectivité même. Le comité de travail doit comprendre de nouveaux résidents et être représentatif de tous les membres de la collectivité.

NOM	TÉLÉPHONE	COURRIEL

Étape 2 : Décrire les raisons justifiant l'élaboration d'un plan d'accueil pour la collectivité

Les membres du comité de travail doivent tenir compte des facteurs ayant une incidence sur la vitalité de leur collectivité, comme les changements démographiques réels et projetés, et déterminer si l'ambiance actuelle dans leur collectivité est propice à l'accueil de nouveaux résidents.

Étape 3 : Formuler un énoncé de vision

Pour être efficace, l'énoncé de vision doit décrire ce que les gens aiment le plus de leur collectivité et présenter une vision commune de ce qu'ils souhaitent qu'elle devienne. L'énoncé de vision doit être court et concis.

Exemple : Notre collectivité favorise l'autonomie de ses membres en leur donnant accès aux personnes, lieux et ressources qui leur permettent de mener une vie épanouissante et d'enrichir notre collectivité.

Étape 4 : Définir la collectivité

Les membres du comité de travail sont invités à déborder du cadre communautaire habituel pour définir leur collectivité. Une collectivité est un réseau composé de particuliers, d'organismes, d'entreprises et de représentants gouvernementaux établis dans une région géographique donnée qui ont pour vision et objectif communs de devenir plus accueillants et inclusifs pour tous les résidents de ladite région.

Étape 5 : Effectuer une analyse FFPM

Le comité de travail doit effectuer une analyse FFPM pour évaluer les **f**orces, les **f**aiblesses, les **p**ossibilités et les **m**enaces de la collectivité. Dans le cadre de cette analyse, les membres du comité de travail doivent tenir compte des caractéristiques démographiques actuelles et futures de la collectivité.

FORCES *Caractéristiques de la collectivité qui l'avantagent par rapport aux autres collectivités.* *(p. ex., bassin important de bénévoles, centre communautaire dynamique)*	**FAIBLESSES** *Caractéristiques de la collectivité qui la désavantagent par rapport aux autres collectivités.* *(p. ex., absence d'espaces d'accueil, ressources financières limitées)*
POSSIBILITÉS *Éléments externes que la collectivité pourrait utiliser à son avantage.* *(p. ex., partenariats avec des organismes pertinents, attraits naturels ou culturels existants)*	**MENACES** *Éléments externes qui pourraient nuire à la collectivité.* *(p. ex., peu de possibilités de loisirs, population vieillissante)*

Étape 6 : Solliciter l'appui du conseil local (au besoin)

Le plan d'accueil peut être élaboré par un organisme communautaire ou un groupe de bénévoles. Il ne doit pas forcément découler d'une initiative de l'administration locale. Toutefois, nous vous encourageons à présenter les étapes 1 à 5 à votre administration locale et à demander son approbation. Dans la mesure du possible, l'administration locale doit être représentée au sein du comité de travail.

Étape 7 : Établir une relation de travail avec les dirigeants du Programme de création de collectivités accueillantes

Pour garantir le succès du processus, le comité de travail doit établir une relation avec les dirigeants du Programme de création de collectivités accueillantes à l'Î.-P.-É. en vue d'obtenir de l'aide et des conseils pour l'élaboration du plan et la réalisation des activités, ainsi que pour avoir accès à des sources de financement.

Dirigeants du Programme : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Étape 8 : Planifier les mesures à prendre à l'aide de l'outil de planification

Dans la prochaine section, nous proposons des mesures que peut prendre le comité de travail pour rendre la collectivité plus accueillante. Ces mesures sont associées à des résultats et sont liées aux critères de définition d'une collectivité accueillante. Le comité de travail est invité à utiliser l'outil de planification fourni dans le présent document pour définir et appliquer des mesures.

Étape 9 : Documenter le processus

À l'aide des outils et des conseils fournis dans le présent document, le comité de travail doit documenter tous les travaux réalisés au cours des phases 1, 2 et 3. La consignation de vos activités dans un document complet vous aidera à organiser vos processus de réflexion, à planifier vos activités futures et à faire le suivi des progrès accomplis.

PHASE 2 : PLANIFICATION DES MESURES À PRENDRE

Vous avez pris connaissance des critères, vous avez formulé votre énoncé de vision, vous avez mis sur pied une équipe de direction et vous bénéficiez de l'appui de votre collectivité : vous êtes maintenant prêts à vous mettre au travail.

Voici quelques suggestions de mesures que peut prendre une collectivité pour devenir plus accueillante. Le comité de travail peut choisir une seule ou plusieurs de ces mesures. Passez en revue votre analyse FFPM ainsi que les critères de définition d'une collectivité accueillante (et leurs résultats connexes) avant de déterminer les mesures à privilégier. Choisissez une mesure vous permettant de mettre en évidence les forces de votre collectivité ou de compenser une faiblesse existante. C'est à vous de choisir! Si vous avez besoin d'inspiration, consultez la section *Ressources* du présent document pour obtenir des idées d'activités, des liens vers d'autres ressources ainsi que des renseignements sur les possibilités de financement.

Aux fins d'organisation du présent guide, nous avons numéroté ces mesures, mais nous ne les présentons pas dans un ordre particulier. Vous êtes libres de choisir les mesures que vous souhaitez prendre, mais assurez-vous d'établir des échéanciers et des objectifs réalistes pour faciliter la planification et la reddition de comptes.

Ces mesures sont conçues pour vous guider dans la création d'une collectivité plus accueillante. Soulignons que les collectivités insulaires disposent de ressources différentes : le fait que les grandes collectivités sont en mesure de créer des initiatives de plus grande envergure ne devrait pas vous bloquer. Vous connaissez votre collectivité mieux que quiconque!

Si vous avez des idées qui ne sont pas reprises dans les mesures suggérées, nous vous encourageons à les approfondir. Essayez toutefois de lier vos mesures aux critères et aux résultats relatifs au Programme.

Faites en sorte que vos mesures répondent aux critères SMART : spécifiques, mesurables, axées sur les résultats, réalisables, tenant compte d'un échéancier.

Mesure nº 1 : Répertorier et évaluer les politiques, services, programmes et activités en place

Critères pertinents : Accessibilité de l'information, Inclusivité

Répertoriez les politiques, services, programmes et activités de la collectivité, qu'ils soient administrés par la collectivité ou par d'autres groupes, et portez-les à la connaissance des résidents. Évaluez ces politiques, services, programmes et activités dans une perspective d'accueil des nouveaux résidents pour vous assurer qu'ils sont accessibles et propices à la création d'un environnement accueillant et inclusif.

Résultats possibles de cette mesure

- R10 - L'information est détaillée et facile à trouver.
- R12 - L'information sur les services, programmes et activités est diffusée ou communiquée à tous les résidents, avec tous les renseignements nécessaires pour y avoir accès.
- R13 - Les résidents sont tenus informés des politiques, services, programmes et activités de leur collectivité.
- R35 - Les conseils communautaires reconnaissent la diversité culturelle dans leurs politiques, services, programmes et activités, et ils prennent des mesures pour repérer et corriger les politiques, services, programmes et activités qui pourraient être discriminatoires ou peu accueillants.

Mesure nº 2 : Organiser des événements et des activités ciblés

Critères pertinents : Inclusivité, Intégration, Espaces d'accueil, Établissement de liens

Organisez des événements et des activités à l'intention des nouveaux résidents de la collectivité. Ces événements et activités pourraient célébrer la diversité des nouveaux résidents ou faire valoir l'esprit communautaire de la collectivité.

Exemples : Festival multiculturel DiverCité *de Charlottetown, Bienvenue/Welcome Évangéline, L'heure de l'amitié des vendredis (Association pour nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É.), repas-partage.*

Pour en savoir plus sur d'autres événements et activités, consultez la section Ressources *à la page 16.*

Résultats possibles de cette mesure

- R5 - Les nouveaux résidents et les résidents établis entretiennent des relations et reconnaissent la valeur d'avoir l'occasion d'apprendre les uns des autres.
- R9 - Les nouveaux résidents et les résidents établis célèbrent leurs différences et partagent leur culture dans le cadre d'activités communautaires propices à ces égards.
- R29 - Les nouveaux résidents fréquentent les espaces d'accueil communautaires.

Mesure nº 3 : Améliorer les événements et activités en place

Critères pertinents : Inclusivité, Intégration, Accessibilité de l'information, Établissement de liens

De nombreuses collectivités organisent déjà différents événements et activités tout au long de l'année. Il faut évaluer les événements et activités en place dans une perspective d'accueil et s'efforcer d'inclure les nouveaux résidents et les résidents établis qui n'y ont jamais participé jusqu'à maintenant.

Résultats possibles de cette mesure

- R17 - Les nouveaux résidents participent aux activités communautaires.
- R19 - Les nouveaux résidents, s'ils le désirent, peuvent se joindre aux cercles sociaux communautaires en place et sont accueillis par des résidents établis.
- R28 - Les nouveaux résidents sont régulièrement invités à fréquenter les espaces d'accueil communautaires.

Mesure nº 4 : Diffuser son message dans toute la collectivité

Critères pertinents : Leadership, Accessibilité de l'information, Éducation et compréhension

Pour que la collectivité devienne plus accueillante, ses résidents doivent adhérer au concept et participer à des initiatives. Le comité d'accueil doit recourir à des méthodes tant traditionnelles que novatrices pour transmettre son message à tous les résidents.

Résultats possibles de cette mesure

- R4 - En matière d'accueil, des efforts initiaux coordonnés, appropriés et cohérents sont déployés auprès des nouveaux résidents par l'entremise d'un conseil communautaire, de fournisseurs de services ou d'autres organismes ou agences.
- R6 - Les activités communautaires sont évaluées dans une perspective d'accueil.
- R14 - Les nouveaux résidents sont tenus informés des événements et activités qui se déroulent dans leur collectivité et dans les collectivités avoisinantes.

Mesure nº 5 : Encourager les gens à participer

Critères pertinents : Leadership, Éducation et compréhension, Inclusivité

Dans la mesure du possible, il faut encourager à la fois les nouveaux résidents et les résidents établis à chercher des moyens de contribuer au processus de création d'une collectivité accueillante.

Résultats possibles de cette mesure

- R20 - Les nouveaux résidents sont invités à participer à l'administration locale et à la société civile, et à se joindre à des clubs ou associations.
- R21 - Le point de vue des nouveaux résidents et leur contribution aux activités civiques ou communautaires sont reconnus et soulignés.
- R31 - Dans chaque collectivité, les rôles et responsabilités des différents intervenants sont clairement définis à l'égard de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'accueil.

Mesure nº 6 : Appliquer le modèle de l'ambassadeur communautaire

Critères pertinents : Inclusivité, Intégration, Leadership, Accessibilité de l'information, Établissement de liens

Le recours à un ambassadeur communautaire est un excellent moyen de faciliter l'intégration des nouveaux résidents. Cet ambassadeur, qui est habituellement un bénévole représentant la collectivité ou la région, fournit un soutien aux nouveaux résidents qui cherchent à s'établir dans leur collectivité. Ce soutien peut prendre différentes formes : inviter les nouveaux résidents à participer à des activités; répondre à leurs questions sur des services ou sur la collectivité; les informer des événements et activités susceptibles de les intéresser; animer des discussions entre eux et les résidents établis pour bien faire comprendre l'importance de l'accueil; et distribuer des trousses ou des paniers de bienvenue.

Résultats possibles de cette mesure

- R3 - La collectivité est bien outillée pour accueillir les nouveaux résidents et interagir avec eux.
- R7 - Les nouveaux résidents reçoivent les ressources nécessaires pour s'intégrer dans leur collectivité.
- R12 - L'information sur les services, programmes et activités est diffusée ou communiquée à tous les résidents, avec tous les renseignements nécessaires pour y avoir accès.
- R17 - Les nouveaux résidents participent aux activités communautaires.

Mesure nº 7 : Organiser des séances d'orientation à l'intention des nouveaux résidents

Critères pertinents : Intégration, Accessibilité de l'information, Éducation et compréhension, Établissement de liens

S'établir dans une nouvelle collectivité est un processus qui peut souvent sembler insurmontable. Il est donc grandement utile d'offrir aux nouveaux résidents des séances d'orientation afin de les familiariser avec le mode de vie de l'Île ou de votre collectivité.

Exemples : Confectionner des paniers de bienvenue, tenir une séance d'orientation mensuelle à l'intention des nouveaux résidents.

Résultats possibles de cette mesure

- R14 - Les nouveaux résidents sont tenus informés des événements et activités qui se déroulent dans leur collectivité et dans les collectivités avoisinantes.
- R20 - Les nouveaux résidents sont invités à participer à l'administration locale et à la société civile, et à se joindre à des clubs ou associations.
- R29 - Les nouveaux résidents fréquentent les espaces d'accueil communautaires.

Mesure nº 8 : Éliminer les obstacles

Critères pertinents : Tous

Discutez avec les nouveaux résidents pour connaître les obstacles qu'ils doivent affronter dans la collectivité; évaluez ces obstacles et cherchez des moyens de les atténuer.

Résultats possibles de cette mesure

- R35 - Les conseils communautaires reconnaissent la diversité culturelle dans leurs politiques, services, programmes et activités, et ils prennent des mesures pour repérer et corriger les politiques, services, programmes et activités qui pourraient être discriminatoires ou peu accueillants.
- R34 - Les leaders – officiels et non officiels – incarnent les valeurs de respect, d'inclusion, de tolérance et d'acceptation envers toutes les cultures présentes dans la collectivité.

Mesure nº 9 : Fournir une aide au transport

Critères pertinents : Intégration, Accessibilité de l'information, Débouchés économiques

Certains nouveaux résidents subissent les inconvénients de la pénurie de services de transport en commun dans de nombreuses régions de l'Île-du-Prince-Édouard. Il faut chercher des façons de les aider à se déplacer à l'aide des moyens de transport en commun en place ou leur offrir une solution de rechange, comme le covoiturage.

Résultats possibles de cette mesure

- R11 - L'information peut être obtenue en ligne et sur papier.

Mesure nº 10 : Promouvoir la participation à la vie civique et communautaire

Critères pertinents :

Certaines personnes souhaitent participer à la vie de leur collectivité, mais elles ne savent pas trop comment faire. Il faut inviter les nouveaux résidents à s'impliquer dans la vie civique et communautaire en leur proposant par exemple de siéger à des conseils d'administration ou de se joindre à des organismes communautaires.

Résultats possibles de cette mesure

- R21 - Le point de vue des nouveaux résidents et leur contribution aux activités civiques ou communautaires sont reconnus et soulignés.
- R25 - La collectivité reconnaît la richesse de la diversité en milieu de travail et l'importance de la contribution des nouveaux résidents à la croissance de la région ainsi que les plus grands avantages économiques qui en résultent.

Mesure nº 11 : Nouer des partenariats

Critères pertinents : Tous

Vous pouvez créer de nombreux partenariats utiles qui vous aideront à rendre votre collectivité plus accueillante. L'Association pour nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É. (ANC Î.-P.-É.), des écoles, des organismes locaux, des ministères et d'autres collectivités peuvent vous aider à atteindre vos objectifs; informez-les de votre projet et demandez-leur quels sont les moyens de nouer des partenariats efficaces!

Résultats possibles de cette mesure

- R5 - Les nouveaux résidents et les résidents établis entretiennent des relations et reconnaissent la valeur d'avoir l'occasion d'apprendre les uns des autres.
- R26 - Les nouveaux résidents et les membres établis de la communauté d'affaires locale entretiennent des relations mutuellement avantageuses.
- R31 - Dans chaque collectivité, les rôles et responsabilités des différents intervenants sont clairement définis à l'égard de l'élaboration et de la mise en œuvre du plan d'accueil.
- R32 - Des relations de travail sont établies avec des partenaires éventuels.

Mesure nº 12 : Offrir de la formation sur la diversité et l'inclusion

Critères pertinents : Inclusivité, Éducation et compréhension, Leadership

Beaucoup de gens ne sont pas conscients de la richesse que représentent la diversité et l'inclusion dans une collectivité. L'Association pour nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É. (ANC Î.-P.-É.) offre une formation sur l'inclusion culturelle qui pourrait être présentée à votre collectivité. Il suffit de communiquer avec la personne suivante :

Inclusion culturelle – Coordonnatrice :	Lisa Dollar
Courriel :	lisa@peianc.com
Téléphone :	902-628-6009, poste 208

Résultats possibles de cette mesure

- R15 - Une formation sur la diversité et l'inclusion est offerte aux leaders communautaires ainsi qu'aux résidents établis.

Mesure nº 13 : Créer des espaces d'accueil

Critères pertinents : Espaces d'accueil, Établissement de liens

Évaluez les endroits qui constituent des lieux de rencontre – formels ou informels – dans votre collectivité. Ces espaces sont-ils propices à l'accueil de tous les résidents? Les nouveaux résidents savent-ils où se trouvent ces espaces? Essayez d'améliorer ces espaces et assurez-vous que tous les résidents y sont les bienvenus.

Résultats possibles de cette mesure

- R27 - Les espaces d'accueil communautaires sont désignés clairement.
- R28 - Les nouveaux résidents sont régulièrement invités à fréquenter les espaces d'accueil communautaires.
- R29 - Les nouveaux résidents fréquentent les espaces d'accueil communautaires.
- R30 - Les espaces publics sont culturellement adaptés et reflètent la diversité de la collectivité.

Mesure nº 14 : Solliciter la contribution de la communauté d'affaires locale

Critères pertinents : Intégration, Établissement de liens, Débouchés économiques

Faites connaître votre plan d'accueil à la communauté d'affaires locale et sollicitez la contribution de ses membres.

Résultats possibles de cette mesure

- R22 - Les résidents sont informés des possibilités d'emploi à l'Î.-P.-É.
- R23 - Les entreprises locales reconnaissent les titres de compétences étrangers.
- R24 - Les nouveaux résidents ont accès à des ressources leur permettant de démarrer une entreprise à l'Î.-P.-É.
- R26 - Les nouveaux résidents et les membres établis de la communauté d'affaires locale entretiennent des relations mutuellement avantageuses.

Proposer ses propres mesures

Servez-vous des renseignements fournis dans le présent document, conjointement avec l'information dont vous disposez sur les ressources et les forces de votre collectivité, afin d'élaborer vos propres mesures. Assurez-vous toutefois que vos mesures sont liées aux critères et aux résultats que vous jugez pertinents.

OUTIL DE PLANIFICATION DES MESURES À PRENDRE

Cet outil est conçu pour aider le comité de travail à planifier et à évaluer les mesures proposées dans le plan d'accueil. Il devrait lui permettre de faire en sorte que les mesures proposées répondent aux critères **SMART** : spécifiques, mesurables, axées sur les résultats, réalisables, tenant compte d'un échéancier.

MESURE : _____

DESCRIPTION :

_____

_____

_____

CRITÈRES PERTINENTS (C1-C8) : _____

RÉSULTATS POSSIBLES DE CETTE MESURE (R1-R35)

1. _____
2. _____
3. _____

BUDGET : _____

PARTENAIRES ÉVENTUELS : _____

ÉCHÉANCIER : _____

ÉTAPES DE LA PLANIFICATION : *Quelle est la démarche à suivre pour passer de l'idée à la réalité?*

1. _____
2. _____
3. _____
4. _____
5. _____

RÉUSSITES ET DIFFICULTÉS : *Après avoir appliqué cette mesure, revenez à la présente section pour consigner vos réussites, les difficultés affrontées et les leçons apprises.*

_____

_____

PHASE 3 : SUIVI ET ÉVALUATION DES PROGRÈS ACCOMPLIS

Le comité de travail est invité à se servir des outils fournis dans le présent document pour se guider durant l'élaboration du plan d'accueil. Faites preuve de simplicité et assurez-vous de faire le suivi des progrès accomplis!

En consignant vos interventions, vous faciliterez les futures activités de planification, de mise en œuvre et de surveillance.

Nous vous suggérons fortement de créer un document qui pourra être partagé avec les dirigeants du Programme si vous souhaitez obtenir de la rétroaction et de l'aide ou faire reconnaître vos réussites.

Suivez les étapes de la phase 1 (Processus d'élaboration du plan) pour présenter votre plan, et utilisez l'outil de planification de la phase 2 (Planification des mesures à prendre) pour faire état des progrès réalisés au fur et à mesure que vous concrétisez les mesures proposées pour rendre votre collectivité plus accueillante.

Votre plan d'accueil doit être un document simple, fluide et en constante évolution, conçu pour vous permettre de bien vous organiser, d'assurer le suivi des progrès accomplis et de faire état des leçons apprises.

Pour rehausser la valeur de votre plan, nous vous proposons également de discuter des points suivants, d'en faire le suivi et de les consigner :

- **Histoires et témoignages de réussite**
- **Difficultés affrontées**
- **Leçons apprises**
- **Principaux partenaires**
- **Résultats obtenus**
- **Activités et événements couronnés de succès**
- **Formation offerte**
- **Changements observés dans l'ambiance collective**

RESSOURCES

Les activités et initiatives visant à rendre votre collectivité plus accueillante peuvent prendre plusieurs formes. De nombreux groupes et conseils communautaires déploient déjà des efforts considérables pour faire de leur collectivité un milieu accueillant et inclusif. *Laissez-vous inspirer par d'autres activités et initiatives d'accueil existantes qui obtiennent un franc succès!*

Activités et initiatives d'accueil à l'Île-du-Prince-Édouard

Bienvenue/Welcome Évangéline

En collaboration avec plusieurs groupes communautaires acadiens, le Conseil scolaire-communautaire Évangéline a lancé cette initiative pour accueillir les nouveaux résidents de la région Évangéline. Les nouveaux résidents reçoivent la visite de deux représentants du projet qui leur remettent notamment un répertoire bilingue des entreprises et des services publics ou communautaires de la région. Ils se voient remettre également un sac de la part du Centre d'action rural de Wellington contenant des petits cadeaux et des trousses d'information. Les autres partenaires du projet sont RDÉE Île-du-Prince-Édouard, la Chambre de commerce acadienne et francophone de l'Île-du-Prince-Édouard et la Coopérative d'intégration francophone de l'Î.-P.-É.

DiverCité

Le festival de rue DiverCité est une manifestation d'inclusion multiculturelle organisée par l'Association pour nouveaux arrivants au Canada de l'Î.-P.-É. (ANC Î.-P.-É.). En 2017 et 2018, ce festival s'est déroulé à trois endroits : Charlottetown, Montague et Alberton. L'événement rassemble des milliers de nouveaux arrivants, de touristes et de résidents établis venus célébrer la culture et la diversité. Il attire des communautés culturelles de plus de 49 pays, et accueille des vendeurs de produits alimentaires, des bénévoles, des artistes de la scène, des kiosques d'information, des artisans et des expositions et démonstrations ethnoculturelles.

QUE POUVEZ-VOUS FAIRE?

SUGGESTIONS D'ACTIVITÉS D'ACCUEIL

- Paniers de bienvenue
- Repas-partage communautaire
- Comité d'accueil (Welcome Wagon)
- Rencontre amicale du vendredi
- Journée de la famille
- Groupes d'hommes ou de femmes
- Réseautage et jumelage dans la communauté d'affaires
- Rencontre de voisins
- Clubs et événements sportifs
- Réorganisation des activités existantes dans une perspective d'accueil
- Adoption d'une politique relative à la diversité au sein du conseil local
- Formation sur l'inclusion culturelle
- Présentations et séminaires
- Désignation d'un ambassadeur communautaire

L'heure de l'amitié des vendredis (ANC Î.-P.-É.)

L'ANC Î.-P.-É. organise des rencontres pour donner aux nouveaux résidents et aux résidents établis de l'Île l'occasion de discuter ensemble, de développer un réseau communautaire et de partager un café ou un thé. Cette activité, qui attire beaucoup de monde, a lieu presque tous les vendredis tout au long de l'année à Charlottetown.

Journée de la famille philippine

L'association Sangdigang Pinoy Inc. se consacre à des activités liées au bien-être collectif, à l'amélioration de la vie civique, au plaisir, aux sports et aux loisirs. Cette association, dont le nom signifie « Fort soutien aux Philippins », a organisé une Journée de la famille philippine en août 2018 en vue de réunir les membres de la communauté philippine de l'Île-du-Prince-Édouard et d'autres personnes intéressées à en apprendre davantage sur cette culture.

Groupe des femmes et groupe des hommes de l'ANC Î.-P.-É.

Le Groupe des femmes de l'ANC Î.-P.-É. offre aux immigrantes l'occasion d'en apprendre davantage sur la culture canadienne, de mettre en pratique leurs compétences linguistiques et de rencontrer d'autres personnes. Les rencontres, qui sont organisées par le personnel et les bénévoles féminins de l'ANC Î.-P.-É., ont lieu une à cinq fois par mois (plus souvent en hiver). Les femmes du groupe participent à diverses activités : repas-partage, jardinage, discussions, cuisine et festivités saisonnières. Le Groupe des hommes de l'ANC Î.-P.-É. poursuit les mêmes objectifs et organise des rencontres environ quatre fois par année.

Rencontre de voisins (Lower Montague Women's Institute)

Cet événement a eu lieu en août 2018, à l'occasion d'une journée portes ouvertes organisée à l'édifice du conseil communautaire de Lower Montague pour présenter les récentes rénovations ainsi que les travaux de construction d'un nouveau parc communautaire. Étaient prévus au programme des séances de maquillage, des jeux pour les enfants, de la nourriture et des rafraîchissements. Tous les résidents (saisonniers ou à l'année) ont été invités à participer et à amener des voisins pour faire plus ample connaissance. L'événement a reçu une subvention dans le cadre du Programme sur les communautés inclusives administré par le ministère du Développement rural et régional.

Club de patinage de Charlottetown

Le Club de patinage de Charlottetown a organisé une séance d'inscription dans un marché asiatique local et a constaté une augmentation importante du nombre de nouveaux arrivants venus gonfler ses rangs. Le réseau CBC a révélé que le nombre d'inscriptions au Club était faible il y a huit ou neuf ans, en partie à cause d'autres activités sportives dans la collectivité et de l'augmentation des coûts de location du temps de patinoire et des frais d'inscription. En 2015, le Club a reçu un nouveau souffle grâce à l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux résidents à l'Île-du-Prince-Édouard. Cette histoire de réussite a été reprise par Immigration Canada et est maintenant relatée dans une vidéo promotionnelle du Ministère.

Charlottetown, Î.-P.-É.

La capitale de l'Île-du-Prince-Édouard, Charlottetown, accueille continuellement de nombreux nouveaux arrivants et de nouveaux résidents. La Ville a élaboré plusieurs ressources et mesures de soutien pour accueillir et inclure les nouveaux arrivants. En voici quelques exemples.

- ✓ **Séances d'orientation à l'intention des nouveaux arrivants :** Ces séances visent à renseigner les nouveaux arrivants sur les programmes et services offerts par la Ville. Plusieurs services de la Ville de Charlottetown sont représentés lors de ces séances.
- ✓ **Ambassadeurs internationaux de Charlottetown :** Ces représentants viennent du monde entier et aident la Ville à organiser des activités et initiatives d'accueil.
- ✓ **Guide d'accueil des nouveaux arrivants :** Ce guide traduit en cinq langues renferme de l'information sur la géographie, le gouvernement, la culture, les services et les institutions de l'Île-du-Prince-Édouard.

LAISSEZ-VOUS INSPIRER!

2 Degrees Portland est un réseau de personnes de Portland (Maine, États-Unis) qui se mobilisent pour soutenir et développer l'économie municipale en accueillant dans leur région des « créateurs, des innovateurs, des entrepreneurs et des penseurs ». Ses membres se décrivent comme des « agents d'accueil du XXIe siècle ». Le réseau vise à mettre en contact les résidents établis avec des personnes, familles ou entreprises qui viennent de s'établir à Portland. 2 Degrees Portland organise des rencontres informelles tous les deux mois pour rassembler les membres de la collectivité et favoriser diverses activités de réseautage. Le réseau dispose d'un formulaire abrégé devant être rempli par les « connecteurs » ou les « nouveaux résidents » afin de faciliter le jumelage. Les personnes qui vivent et travaillent à Portland deviennent des « connecteurs » et sont mises en contact avec des personnes qui viennent de s'installer dans la région.

Kensington, Î.-P.-É.

En collaboration avec un formateur en inclusion culturelle de l'ANC Î.-P.-É., le Senior Surfers' Club de Kensington a reçu une subvention dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les aînés pour mener un projet englobant diverses activités : une présentation sur la diversité culturelle et l'inclusion; une série de conférences données par des invités venant de l'Iran, de la Palestine, du Koweït, de la Chine, du Népal et de l'Inde; un exposé présenté par le Senior Surfers Club dans les écoles primaires pour faire état des connaissances acquises au cours des conférences; et une journée portes ouvertes pour présenter toute l'information apprise au cours de ce projet axé sur la volonté de « comprendre les nouveaux arrivants ».

Rustico-Nord, Î.-P.-É.

Le site Web de Rustico-Nord fournit des liens vers des sites Web de tiers portant sur le programme d'élimination des déchets Waste Watch et fournit une liste non exhaustive d'autres services offerts dans la région. En outre, les bénévoles de la collectivité conçoivent pour les nouveaux résidents des « paniers de bienvenue » qui renferment notamment un feuillet d'information sur les programmes et services en place dans la région.

O'Leary, Î.-P.-É.

La page d'accueil du site Web d'O'Leary comporte une section intitulée « Are you new to the O'Leary Area? » (Êtes-vous nouveau dans la région d'O'Leary?); la municipalité y transmet un message de bienvenue personnalisé aux nouveaux résidents et les invite à soumettre leurs nom et adresse afin que l'on puisse leur faire parvenir un panier de bienvenue. Le site Web comprend également un calendrier des activités, un répertoire des entreprises, des renseignements sur l'hôtel de ville, les procès-verbaux et les règlements du conseil communautaire, le plan municipal officiel d'O'Leary ainsi que des renseignements sur les permis d'aménagement et de construction.

Voici quelques autres initiatives organisées dans la région : l'activité « Meet Your Neighbour » (rencontre de voisins), offerte à la bibliothèque, où les nouveaux résidents ont parlé de leur arrivée et de leur installation; des activités religieuses; et une activité de curling où les nouveaux résidents et les résidents établis ont pu découvrir ce jeu. Cette dernière activité, qui attire plus de 30 personnes, a lieu chaque semaine pendant dix semaines.

Souris, Î.-P.-É.

Le site Web de Souris présente une vidéo de promotion à l'intention des nouveaux arrivants pour faire valoir les atouts de la ville : tranquillité, hospitalité, plages, industries (alimentation, pêche, agriculture, transformation) et services (école de la maternelle à la 12^{e} année, clinique dentaire, etc.). La vidéo invite les nouveaux arrivants à se renseigner auprès des autorités municipales sur les possibilités de séjour et d'établissement dans la région de Souris. Le site Web comporte également des liens vers l'ANC Î.-P.-É., la Coopérative d'intégration francophone (CIF), le Centre d'action rural, Innovation Î.-P.-É., Investir à l'Î.-P.-É., Finances Î.-P.-É., LaunchPad Î.-P.-É., l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, BizPal Î.-P.-É., la Chambre de commerce de l'Est de l'Île-du-Prince-Édouard et le programme LIENS Î.-P.-É. On y trouve aussi un répertoire des entreprises que les gens peuvent alimenter. Un guide à l'intention des nouveaux résidents est également disponible sur demande.

Enfin, Souris compte sur un bénévole qui livre aux nouveaux résidents des « paniers de bienvenue » contenant des produits locaux et de l'information sur la collectivité. L'initiative fait parler d'elle et connaît un franc succès.

St. Peter's Bay, Î.-P.-É.

St. Peters Bay a réussi l'intégration de ses nouveaux résidents et a déployé beaucoup d'efforts pour promouvoir la communauté d'affaires locale. Parmi les initiatives passées, mentionnons une rencontre d'affaires et un repas-partage avec de nouveaux arrivants, tous deux organisés au Circle Club. La rencontre a permis à des représentants d'entreprises et d'organismes locaux d'aménager une table (au coût de 15 $) et de faire connaître leurs activités à la population. Le repas-partage était une activité sociale où l'on a servi de la nourriture et diffusé de la musique. Les deux événements ont attiré de nombreux participants et se sont révélés un succès.

Tignish, Î.-P.-É.

Tignish compte une population d'environ 700 habitants et abrite une usine de transformation du poisson qui est un employeur important. Cette usine emploie de nombreux travailleurs étrangers temporaires qui se sont établis à Tignish, dont la majorité ont immigré des Philippines. L'employeur s'est efforcé de répondre à leurs besoins et a pris des mesures pour leur faciliter la vie (p. ex. l'instauration d'horaires de travail flexibles). Tignish héberge un centre de santé réunissant des professionnels de la nutrition, de la médecine et des soins dentaires. Le site Web de la collectivité fournit de l'information sur les services d'incendie et de police, la collecte des ordures ménagères et la bibliothèque. La bibliothèque dispose d'une collection de documents en français, de trois terminaux informatiques et d'imprimantes.

Wellington, Î.-P.-É.

Collectivité bilingue située au centre de la région Évangéline et hébergeant plusieurs entreprises et établissements, Wellington fait office de plaque tournante régionale pour le commerce et les services. La région Évangéline a été désignée « communauté francophone accueillante » dans le cadre d'un projet pilote pour les communautés d'accueil francophones (voir les renseignements détaillés sur ce projet à la section 3.4 portant sur les programmes de désignation existants).

La collectivité participe également à la stratégie d'accueil Bienvenue/Welcome Évangéline (décrite précédemment) pour rencontrer les nouveaux arrivants, les informer de ce qui se passe dans la région et leur indiquer où ils peuvent obtenir de l'information.

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

En 2007, la **Ville de Stratford** (Île-du-Prince-Édouard) s'est jointe à la Coalition canadienne des municipalités contre le racisme et la discrimination (CCMCRD). En adhérant au CCMCRD, Stratford s'est engagée à élaborer un plan d'action pour éliminer le racisme et la discrimination, à établir des priorités, des mesures et des échéanciers, et à consacrer des ressources à la réalisation de ce plan. Stratford s'est aussi engagée à partager son expertise et ses pratiques exemplaires avec d'autres municipalités membres de la Coalition et à rendre compte publiquement chaque année des mesures qu'elle a prises pour réaliser ces engagements communs. À l'époque, compte tenu des changements démographiques, le Conseil prenait également conscience de la nécessité de créer une collectivité plus accueillante et diversifiée pour reconnaître l'importance de l'immigration à l'Île et cherchait comment améliorer la composante culturelle de sa vision de la durabilité.

En 2009, la Ville a créé un sous-comité sur la diversité et l'inclusion et a élaboré un plan sur la diversité et l'inclusion afin de pouvoir atteindre ses objectifs. La Ville a maintenu son engagement à l'égard de ses objectifs et, en 2018, elle a révisé et mis à jour son plan pour tenir compte des progrès accomplis.

Stratford organise un certain nombre d'événements et d'activités visant à la rendre plus accueillante, plus diversifiée et plus inclusive. Mentionnons notamment l'activité Welcome to Stratford qui a lieu chaque année pour souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux résidents, l'initiative d'évaluation des immeubles et des parcs pour s'assurer qu'ils sont exempts d'obstacles, une journée consacrée à l'élimination de la discrimination raciale qui a lieu chaque année en mars, ainsi que diverses activités de moindre envergure proposées tout au long de l'année (p. ex. dégustations culinaires).

Stratford évalue également tous les événements et activités proposés dans une perspective d'inclusion pour s'assurer de rester fidèle à sa vision.

TROUSSES D'OUTILS UTILES

A. **Maintien des immigrants dans les communautés rurales de l'Ontario – Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario : https://www.ontario.ca/fr/page/maintien-des-immigrants-dans-les-communautes-rurales-de-lontario**

   ✓ Information sur les avantages d'attirer de nouveaux arrivants, descriptions de « collectivités accueillantes », stratégies pour attirer de nouveaux arrivants, pratiques exemplaires pour attirer et maintenir les nouveaux arrivants dans la collectivité, guides de planification et guides d'évaluation des progrès accomplis.

B. **Vers des villes inclusives et durables – Coalition internationale des villes inclusives et durables : http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/fight-against-discrimination/coalition-of-cities/against-discrimination/coalition-of-cities/**

   ✓ Information sur l'inclusion sociale dans les villes et recommandations à l'intention des municipalités.

C. **A Model for Integrating and Retaining Newcomers: A collection of recommendations from the Internationally Educated Health Professional (IEHP) Initiative in PEI – PEI Immigration Partnership : http://www.gov.pe.ca/photos/original/settlement_eng.pdf** (en anglais seulement)

   ✓ Information sur la promotion de l'intégration dans la collectivité, dans le milieu de travail, à l'école et dans les services linguistiques.

D. **Attirer et garder les immigrants. Une boîte à outils pleine d'idées pour les petits centres – Groupe de travail national sur les stratégies relatives aux petits centres (projet financé par le gouvernement du Canada) : http://www.icavictoria.org/wp-content/uploads/downloads/FR_Une%20boite%20a%20outils.pdf**

   ✓ Information sur la création d'une collectivité accueillante et les mesures à prendre pour y parvenir.

E. **Communautés accueillantes et inclusives. Une trousse d'outils pour les communautés de la Saskatchewan – Multicultural Council of Saskatchewan : https://www.rif-sk.ca/uploads/media/5a81bc4ab2703/wic-trousse-doutils-communautes-accueillantes-et-inclusives.pdf?v1**

   ✓ Guide concis visant à faire comprendre la notion de « collectivité accueillante et inclusive » afin d'aider les collectivités à promouvoir ou à améliorer les initiatives d'accueil en place.

F. **Inclusive Workplace Competencies – Toronto Region Immigrant Employment Council : https://triec.ca/competencies/** (en anglais seulement)

   ✓ Outil conçu pour aider les organisations à acquérir des compétences personnalisées pour créer des milieux de travail inclusifs ainsi qu'à définir les connaissances, les habiletés et le comportement nécessaires pour instaurer un environnement de travail inclusif.

G. Caractéristiques d'une collectivité accueillante : **http://p2pcanada.ca/files/2013/01/Caracteristiques-dune-collectivite-accueillante.pdf content/uploads/2011/09/Characteristics-of-a-Welcoming-Community-11.pdf**

✓ Document complet qui fournit une définition de la « collectivité accueillante » ainsi qu'une description des 17 principales caractéristiques d'une collectivité accueillante.

H. L'avancement de l'équité et l'inclusion – Un guide pour les municipalités (L'initiative : une ville pour toutes les femmes) : https://www.cawi-ivtf.org/sites/default/files/publications/advancing-equity-inclusion-f-web_0.pdf

✓ Guide conçu à l'intention des municipalités qui fournit de l'information sur la préparation au changement, la mobilisation des collectivités, la création d'un milieu de travail accueillant et la prestation de services inclusifs.

RESSOURCES ADDITIONNELLES ET POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT

A. PEI Immigration Partnership : http://peipip.ca/welcoming-communities/ (en anglais seulement)

- ✓ Liens vers plusieurs outils, publications, documents et ressources sur les collectivités accueillantes et les milieux de travail accueillants.

B. Welcoming Economies Global Network : https://www.weglobalnetwork.org/ (en anglais seulement)

- ✓ Réseau régional d'organismes de développement économique d'entreprises appartenant à des immigrants aux États-Unis (Midwest).
- ✓ Information et recherche sur l'importance de l'immigration.

C. Fédération canadienne des municipalités : https://fcm.ca/fr/programmes

- ✓ Divers programmes, renseignements et possibilités de financement à l'intention des municipalités canadiennes.

D. Centre canadien pour la diversité et l'inclusion : https://ccdi.ca/accueil/

- ✓ Organisme de bienfaisance national qui s'efforce de promouvoir la création d'environnements inclusifs, exempts de discrimination et de préjugés, et de susciter une prise de conscience et une mobilisation pour faire reconnaître la diversité comme un atout plutôt que comme un obstacle.

E. Forum des politiques publiques – Immigration et revitalisation de la région de l'Atlantique : https://ppforum.ca/fr/project/immigration-et-revitalisation-de-la-region-de-latlantique/

- ✓ Tribune permettant d'examiner des questions et d'apporter de nouveaux points de vue concernant le processus d'élaboration des politiques au Canada.

F. Welcoming Communities (Nouvelle-Zélande) : https://www.immigration.govt.nz/about-us/what-we- do/welcoming-communities (en anglais seulement)

- ✓ Le ministère de l'Immigration de la Nouvelle-Zélande et divers partenaires ont lancé un projet pilote sur les collectivités accueillantes. Ils ont également créé une norme d'accueil et un guide pour aider les conseils communautaires néo-zélandais à élaborer un plan d'accueil (« Putting Out the Welcome Mat »).

G. The Welcoming Standard and Certified Welcoming (Welcoming America) : https://www.welcomingamerica.org/learn/resources (en anglais seulement)

- ✓ L'organisme Welcoming America s'efforce de créer des collectivités plus inclusives et fournit de nombreuses ressources pour aider les collectivités dans leur démarche d'accueil.

LE SAVIEZ-VOUS? VOUS POURRIEZ OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE POUR VOS INITIATIVES D'ACCUEIL!

- **Programme sur les communautés inclusives – Initiative pour la croissance rurale (Î.-P.-É.) :** Aide financière sous forme de contribution non remboursable. Cette aide est normalement limitée à 50 % des coûts admissibles, jusqu'à concurrence de 2500 $ par demande. Le client doit habituellement contribuer à hauteur d'au moins 10 % du coût total du projet (non admissible en nature). Les financements fédéral et provincial ne peuvent généralement pas dépasser 75 % du coût total du projet.
- **Rising Youth/Jeunes en action – TakingITGlobal :** Aide financière pouvant atteindre 1500 $ pour aider des jeunes à concrétiser leurs idées et à organiser des événements simples en vue d'améliorer leur collectivité.
- **Fonds des collectivités innovatrices (FCI) – Agence de promotion économique du Canada atlantique** : Le FCI met l'accent sur les investissements qui mènent à la création d'emplois et au développement des capacités à long terme dans les collectivités rurales. Les initiatives en milieu urbain qui stimulent la compétitivité et la vitalité des collectivités rurales peuvent être prises en considération sur une base sélective.